

LE CANADA JOURNAL QUOTIDIEN

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

ABONNEMENT

Payable d'avance, par an... \$6.
do do quatre mois... 1.60
do do un mois... 0.25
Edt. Hebdomadaire, par an... 1.00

ANNONCES

Première insertion, par ligne... \$0.10
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.06
Une fois la semaine... 0.03
A long terme, conditions spéciales

Grand Banquet

OFFERT A SIR CHARLES TUPPER

PAR L'ASSOCIATION LIBÉRALE CONSERVATRICE D'OTTAWA

A l'Hotel Russell JEUDI, 8 Mai, a 8 heures du Soir

Billets d'Admission, \$4.00

On peut se procurer des billets à l'Hotel Russell, et auprès des membres du comité.

COMITÉ DE RECEPTION—Hon Jas Skead, C. H. Mackintosh, M. P., Jos Tassé, M. P., H. Robillard, M. P., D. O'Connor, J. R. Booth, Dr Grant, M. K. Dickenson, M. P., F. Boswell, Thos Birkett, P. Baskerville, M. P.

COMITÉ D'ORGANISATION—C. H. Mackintosh, M. P., Jos Tassé, M. P., P. H. Chabot, W. A. Allan, J. D. McRae, P. Baskerville, M. P., Ald J Gordon, Alex Grant, Wm Stewart, Cox, Hiram Robinson.

D. O'CONNOR, Président de l'Association Libérale Conservatrice.

N. B.—Tous ceux qui désirent avoir des billets sont priés de se les procurer avant 2 heures de l'après-midi, jeudi, afin que les mesures puissent être prises quant au nombre de sièges, etc.

LE CANADA

Ottawa et Hull, 7 Mai 1884

LETTRE ENCYCLIQUE

DE Sa Sainteté Léon XII PAPE

PAR LA GRACE DE DIEU

Aux Patriarches, Primats, Archevêques et Evêques de tout l'uni vers catholique en grâce et en communion avec le Siège Apostolique.

A nos vénérables Frères les Patriarches, Primats, Archevêques et Evêques de tout l'univers catholiques en grâce et en communion avec le Siège Apostolique.

LÉON XIII PAPE

VÉNÉRABLES FRÈRES, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Après que, par la jalousie du démon le genre humain se fut misérablement séparé de Dieu auquel il était redevable de son existence et des dons surnaturels, il s'est partagé en deux camps ennemis, lesquels ne cessent pas de combattre, l'un pour la vérité et pour la vertu, l'autre pour tout ce qui est contraire à la vertu et à la vérité.—Le premier est le royaume de Dieu sur la terre, à savoir la véritable Eglise de Jésus-Christ, dont les membres, s'ils veulent lui appartenir du fond du cœur et de manière à opérer leur salut, doivent nécessairement servir Dieu et son Fils unique de toute leur âme, de toute leur volonté. Le second est le royaume de Satan. Sous son empire et en sa puissance se trouvent tous ceux qui, suivant les funestes exemples de leur chef et de nos premiers parents, refusent d'obéir à la loi divine et multiplient leurs efforts, ici pour se passer de Dieu, là pour agir directement contre Dieu.

Ces deux royaumes, Saint-Augustin les a vus et décrits avec une grande perspicacité sous la forme de deux cités opposées l'une à l'autre, soit par les lois qui les régissent, soit par l'idéal qu'elles poursuivent; et avec un ingénieux laconisme, il a mis en relief dans

les paroles suivantes le principe constitutif de chacune d'elles: "Deux amours ont donné naissance à deux cités; la cité terrestre procède de l'amour de soi porté jusqu'au mépris de Dieu; la cité céleste procède de l'amour de Dieu porté jusqu'au mépris de soi."—Dans toute la suite des siècles qui nous ont précédés, ces deux cités n'ont pas cessé de lutter l'une contre l'autre, en employant toutes sortes de tactiques et les armes les plus diverses, quoique non toujours avec la même ardeur ni avec la même impétuosité.

Notre époque les auteurs du mal paraissent s'être colisés dans un immense effort, sous l'impulsion et avec l'aide d'une société répandue en un grand nombre de lieux et fortement organisée, la société des Francs-maçons. Ceux-ci, en effet, ne prennent plus la peine de dissimuler leurs intentions et ils rivalisent d'audace entre eux contre l'auguste majesté de Dieu. C'est publiquement, ciel ouvert, qu'ils entreprennent de ruiner la Sainte Eglise afin d'arriver, si faire se pouvait, à dépouiller complètement les nations chrétiennes des bienfaits dont elles sont redevables à Jésus Christ Sauveur.

A suivre.

QUESTIONS DU JOUR

Nous empruntons au Journal de Rome du 22 avril, la traduction de l'Encyclique du Saint Père dont nous commençons aujourd'hui la publication. Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'importance de ce document.

Nous pouvons, dès aujourd'hui, malgré le peu de temps que le comité d'organisation du banquet offert à sir Charles Tupper a eu à sa disposition, dire que ce banquet aura un plein succès.

Nous n'avons pas besoin de rappeler ici les mérites de sir Charles Tupper. Tout le monde les connaît. Nous avons eu, citoyens d'Ottawa, l'avantage de l'entendre plus d'une fois en parlement défendre avec éloquence les mesures du gouvernement, et nous savons tous qu'il a contribué grandement aux succès que le parti conservateur a remportés dans les luttes électorales depuis 1878. Le témoignage d'estime et de gratitude que nous lui offrons avant son départ de la capitale est donc amplement mérité, et nous ne doutons pas que la population française d'Ottawa saura faire son devoir en cette circonstance.

Notre député, M. Tassé, présidera à une des tables du banquet et portera la parole.

Les ennemis du gouvernement fédéral prennent tous les moyens possibles pour entraver l'exécution de la loi des licences.

Leur dernière invention, qu'ils colportent chez MM. les débitants de liqueurs, consiste à dire que c'est la faute du gouvernement fédéral si le prix des licences est augmenté de \$60 cette année. Rien n'est plus faux et ceux qui répandent ces bruits font preuve d'une grande ignorance de la loi ou d'une insigne mauvaise foi. Il est vrai que le prix des licences est augmenté de \$60 mais c'est le gouvernement de M. Mowat qui a fait cette augmentation. Le gouvernement fédéral, de même que ses commissaires des licences, n'ont rien à faire avec le prix fixé par le gouvernement de Toronto. Que ce soit \$210, \$150, \$100 ou rien du tout, peu leur importe. Tout ce qu'ils exigent et que la loi fédérale leur permet d'exiger, c'est le paiement de la somme de \$15 et la preuve que

les taux fixés par le gouvernement de M. Mowat—à quelque chiffre que celui-ci les fixe—ont été payés.

Que ceux qui veulent ainsi jeter la pierre au gouvernement fédéral et aux commissaires à cause d'une augmentation dont ils ne sont pas responsables, prennent la peine d'étudier la loi avant de parler. Loin de vouloir augmenter le prix des licences, le gouvernement fédéral désavoue au contraire un acte de M. Mowat par lequel celui-ci avait fixé à \$300 le prix des licences émises par les commissaires fédéraux.

Mais malgré tous les efforts des libéraux, MM. les débitants de liqueurs s'adressent maintenant en grand nombre pour obtenir leurs licences des commissaires fédéraux, qui sont: l'honorable juge Lyon, M. le maire d'Ottawa et M. P. H. Chabot, marchand, rue Sussex. MM. les débitants de liqueurs font très bien d'agir ainsi car ils se trouveraient dans une position bien difficile, advenant le maintien de l'acte fédéral, 1883, ce qui va tout probablement avoir lieu prochainement.

DEUX POÈTES LAUREATS

Après M. Fréchette, M. Bélanger! Deux poètes distingués, deux de nos gloires nationales, couronnés en France dans l'espace de trois ans. A songer à cela on se sent fier d'être Canadiens.

M. Fréchette a ouvert les portes du temple de l'immortalité avec deux volumes de belle et grande poésie, les Oiseaux de neige et les Fleurs boréales. M. Bélanger, monté sur son Pégase ailé, arrive à son tour, et franchit le seuil sacré, ayant pour passe-port un charmant in-octavo intitulé: Mes vers.

Mes vers et les Oiseaux de neige sont deux créations sereines, trempées aux sources de la plus pure poésie. Il y a plus d'harmonie dans Fréchette, et plus de variété dans Bélanger. Fréchette est la harpe éolienne que les doigts roses de l'aurore font suavement vibrer, et Bélanger est le temple de Jupiter Ammon dont le trépied ne s'agitte que pour rendre des oracles. La poésie de l'un est une jeune fille réplète et mélancolique, bergant nonchalamment dans un hamac couronné de lianes flexibles ses rêves de dix-huit ans, ses amours inavoués, ses espérances entrevues dans un ciel bleu lointain; l'inspiration de l'autre, avec non moins d'abandon, a plus de virilité. Personnellement, Fréchette est plus sympathique; mais, imprimé, on lui préfère quelques fois Bélanger. En présence de ces deux noms, de ces deux auroles, le critique s'incline et l'admirateur enthousiaste trouve seul des accents.

La France, désireuse de se rapprocher de nous, ne pouvant mieux combler la distance qui nous sépare qu'avec des couronnes. Et quelles couronnes! A Fréchette le prix Monthyon, ce glorieux prix d'encouragement que des centaines de collègues se disputent chaque année à Paris, et que notre lauréat bien aimé est allé leur enlever du bout de l'archet de son luth inspiré; à Bélanger les triomphes, les apothéoses des Muses Santones, la gloire impérialisable de la Charente Supérieure.

Pour nous, Canadiens d'Ottawa, ce triomphe de notre poète nous est doublement sensible. Quoiqu'avant tout nous soyons Canadiens, nous n'en appartenons pas moins à la province d'Ontario, et dans M. Bélanger nous avons un lauréat, comme la province de Québec a le sien dans la personne de M. Louis Honoré Fréchette.

(Communiqué)

M. Van Horne, gérant général de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, et M. Charles Drinkwater, secrétaire-trésorier étaient à Ottawa ces jours derniers pour affaires importantes. Ils sont repartis, ce matin, pour Montréal.

PETITES NOTES

On est très occupé actuellement au ministère de la milice, à préparer les camps annuels. Il est entendu que dans certains districts, les bataillons camperont seuls et qu'il n'y aura pas de camp de brigade.

On fait de grands préparatifs à Québec pour la fête des arbres. Bon nombre d'arbres seront plantés dans les principales rues de la ville et sur les Plaines d'Abraham. La presse française fait appel aux Canadiens et leur recommande fortement de planter des arbres.

Une députation ayant à sa tête MM. Grandbois et Dechêne, députés de Témiscouata, a eu, hier, une longue et importante entrevue avec le premier ministre de Québec à propos du chemin de fer destiné à relier l'intercolonial au réseau de chemin de fer du Nouveau Brunswick à Edmunston.

M. Grandbois a déjà fait à Ottawa des efforts considérables pour obtenir la construction de la ligne pour laquelle il s'adresse aujourd'hui au cabinet provincial.

Le projet de créer un journal canadien à Paris vient de prendre une forme définitive.

Le titre du nouveau journal sera l'avis-Canada et en sous titre, Organe des intérêts canadiens en Europe. L'honorable Hector Fabre sera le rédacteur en chef et M. Foursin-Escandre sera le secrétaire de la rédaction. La partie matérielle est confiée à M. Paul Daloz, directeur du Moniteur Universel, du Petit Moniteur, du Monde Illustré et d'un grand nombre d'autres publications.

Plus de Pilules produisant les saignements de nez

Un Remède depuis longtemps cherché

Le composé Cathartique de Campbell guérit les maladies du foie et les désordres biliaires, les acrétes de l'estomac, la dyspepsie, les maux de tête, la constipation, et toutes les maladies qui résultent d'un état anormal de l'estomac ou des intestins.

Les enfants l'aiment! Les mères l'aiment! Parce qu'il est agréable au goût, n'occasionne pas les nausées, est certain dans ses effets, même pris à petites doses.

Vendu par tous les Pharmaciens. 25 CENTS PAR BOUTEILLE. COMPAGNIE DAVIS & LAWRENCE, (LIMITEE.)

AGENTS POUR LE GROS, MONTREAL.



Le roi des parfums pour le MOUCHOIR

Compagnie Davis & Lawrence (SEULS AGENTS) MONTREAL.

JOS. SENECAL, Entrepreneur de Pompes Funébres

COIN DES RUES DALHOUSIE et YORK. Vient de recevoir un assortiment considérable de cercueils de première classe. Ce monsieur tient aussi constamment en magasin des ornements et décorations très riches pour orner les chambres funéraires, etc., etc.

Toutes personnes ayant besoin des services de M. Senecal la nuit peuvent s'adresser à son PORTE PRIVÉE, 105 Rue YORK

Corbillards de première classe. Les personnes donnant leurs commandes au moins DEUX HEURES avant le départ du train ou du bateau seront servies en temps.

ON DEMANDE

Une servante canadienne-française bien recommandée. S'adresser à M. Fréchette, 87 rue McKay, New-Edinburgh. 5 ins.

B. G. Theatre a 10 cts INSTITUT CANADIEN

LE RENDEZ-VOUS DES FAMILLES LE PLUS GRAND SPECTACLE AU MONDE. Changement de programme toutes les semaines.

REPRESENTATION: Dans l'après-midi à 2.30 hrs EXCEPTÉ LES LUNDIS Le soir à 8 heures.

Admission, 10 Cents. Sièges réservés, 10 Cts. extra. 30 nov.

FUMEZ LES CIGARES CABLE ET EL PADRE

Economie de 35 pour Cent. En achetant vos marchandises à la grande vente à sacrifice du fonds de Mauvut et Lanigan à leur ancien magasin, 113 Rue Rideau.

Le fonds de commerce a été acheté argent comptant à 65 cts dans la Piastre. Conditions de vente: Argent comptant et Un seul prix.

BRYSON, GRAHAM & Co., MANUFACTURÉS PAR S. DAVIS & FILS MONTREAL.

Voitures pour Enfants Cages pour Oiseaux

E. G. LAVERDURE No. 96 Rue RIDEAU.

GRAND Magasin de Meubles DE L. GRATTON, Entrepreneur Meublier, Menuisier, No. 530, Rue SUSSEX, Ottawa.

M. GRATTON est toujours heureux d'entreprendre quelque travail que ce soit, Construction et réparation de Maisons Meubles de toutes sortes pour, Chambre à coucher, Salon et Salle à manger.

Le tout exécuté avec soin, par des ouvriers compétents, et à DES PRIX TRÈS MODÉRÉS. 1er Oct. 1883

MACHINES A COUDRE Le plus grand assortiment de Machines à Coudre des MEILLEURES FABRIQUES et aux conditions les plus faibles, comprenant (pour usage de boutique) Royal, Wilson, Sewing, Wood, Wauker, New Sewing, White, Wheeler et Wilson.

(Machines à Coudre pour fabrication) Singer et Wheeler. Singes de Wilson No. 2. Machines de Pearson pour coudre avec le fil ciré et avec le brui dur. Machines de Jones, rapides pour les fabricants de chausures.

R. W. MARTIN 36, Rue Rideau. 1er Fév. 1884

Aux Inventeurs J. Coursoille & Cie., Solliciteurs de Brevets d'Invention Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois Agences et Correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOILLE & Cie., CHAMBRE VICTORIA, Vis-à-vis le bureau des Brevets, OTTAWA, Ont. B. P.—Boîte 68. 24 Fév. 1883